

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✔ Comprendre comment fonctionne la nouvelle classification
- ✔ Savoir appliquer la nouvelle classification aux salariés déjà en poste

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie 1 - Etude de la notion de classification

Explication de la notion ; Présentation des critères de la nouvelle classification : autonomie, animation d'équipe management, aptitude / technicité, Formation / qualifications ; Emplois repères ; Comment appliquer la nouvelle classification dans mon entreprise ? (délai, obligation, accord du salarié, avenant au contrat)

Partie 2 - Atelier pratique avec classification de différents emplois

Atelier en intelligence collective : mise en œuvre de la classification auprès des grandes catégories de personnel : Personnel de salle, Personnel de cuisine, Personnel d'accueil, Personnel de chambre (petites mains), Personnel de direction (gros poste)

FDB.21 - ANTICIPER LA MISE EN OEUVRE DE LA NOUVELLE CLASSIFICATION HCR

Publics et prérequis

Direction, Managers, Personnes en charge de la fonction RH ou administrative

Aucun prérequis

Intervenants

Juristes en droit social

Consultants RH

Modalités

Intra sur-mesure ou interentreprises

Présentiel : 7 heures

Distanciel : 7 heures

Mix Learning : 7 heures

Tarifs

Inter

625€ HT / personne

Intra (jusqu'à 12 personnes)

Sur demande

Demander un devis